

FICHE DE POSTE **D**

Métier : Accueillant familial

Définition du poste

Un accueillant familial héberge à son domicile de 1 à 3 personnes de façon continue à temps plein ou à temps partiel. Ces personnes sont intégrées à la famille, donc toute la famille de l'accueillant est donc impliquée.

Un accueillant familial peut être agréé soit pour accueillir des personnes âgées de plus de 60 ans, soit des personnes handicapées (physiquement ou mentalement), soit les deux.

Les personnes accueillies doivent être des adultes et ne doivent pas avoir de lien de parenté proche avec la famille d'accueil (jusqu'au 4^e degré de parenté).

Un contrat est signé entre l'accueillant et l'accueilli ou avec son tuteur.

Identification des lieux d'exercices

- Domicile de l'accueillant

Principales activités du poste et correspondances avec le référentiel du bac pro ASSP

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer une présence permanente ou garantir son remplacement en cas d'absence momentanée | <p>A1 : accueil
S 3.4 : communication orale</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer les conditions matérielles et financières de l'accueil | <p>C1.1.1 : organiser les conditions matérielles de l'accueil
B.4 : gestion des stocks et des matériels
C2.4 : gérer les stocks et les matériels
S1.6 : gestion des stocks de produits et de matériels</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Assistance à la personne au niveau des actes de la vie quotidienne | <p>A.1 : accueil, communication avec la personne, sa famille, son entourage
C.8 - Gestion des documents de la vie quotidienne
S 3.4 : communication orale</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer les repas | <p>C.6 - Conception, préparation et distribution de collations, de repas équilibrés ou conformes à un régime et aide à la prise des repas
S.2.4 Equilibre alimentaire
S3 Régimes alimentaires
S5 Qualité sanitaire des aliments</p> |

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Apporte un soutien moral ➤ Dans certains cas, il travaille en collaboration avec divers professionnels (infirmier, aide-soignant, kiné...) ➤ Assurer sécurité et bien être des personnes ➤ Assurer propreté et hygiène des locaux ➤ Accepter les visites de contrôle et le suivi médico-social de la personne accueillie, ainsi que les visites des services sociaux 	<p>A.1 : communication avec la personne, sa famille et son entourage C1.1.2 : créer une situation d'échange, favoriser le dialogue, l'expression de la personne, la coopération de la famille et de l'entourage</p> <p>C 1. 2. 1 Recueillir, sélectionner et ordonner les informations C 2.1.1 S'inscrire dans une équipe pluri professionnelle</p> <p>C.3.3 - Réalisation d'activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation C.4 : conception et mise en œuvre d'activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale S1 : activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale S3.2 Soins d'hygiène et de confort</p> <p>C.1 : maintien de l'hygiène des locaux, équipements et des matériels C3.1 assurer l'hygiène de l'environnement de la personne S1.2 : entretien des locaux et des équipements</p> <p>C 1. 2. 1 Recueillir, sélectionner et ordonner les informations C 2.1.1 S'inscrire dans une équipe pluri professionnelle</p>
---	--

<i>Qualités mobilisées / mises en jeux</i>			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Grande disponibilité ✓ Communicabilité ✓ Sociabilité ✓ Autonomie ✓ Discrétion vis-à-vis de la famille ✓ Capacités d'adaptation ✓ Patience ✓ A l'écoute ✓ Faire preuve d'organisation ✓ Investissement ✓ Bienveillance ✓ Dynamisme ✓ Respect ✓ Bon sens ✓ Bonne condition physique et nerveuse 			
<i>Recensement des constats, de l'existant</i>			
<p>Il n'existe pas de réelles formations pour devenir accueillant familial. L'expérience est plus importante : certains accueillants ont une expérience en gérontologie, une formation médicale ou paramédicale, une expérience de maîtresse de maison, d'animateur...</p> <p>Cependant pour garder l'agrément, l'accueillant familial s'engage à suivre une petite formation délivrée par le département. Les thèmes abordés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le rôle et la place de la famille d'accueil, - les gestes d'urgence, - les actes de la vie quotidienne, - les éléments de la diététique, - les pathologies liées au grand âge (notions d'autonomie et de dépendance), - le handicap physique, - l'accompagnement de la personne âgée en fin de vie, - les problèmes administratifs (élaboration d'une fiche de paie, demande d'aide sociale...) <p>L'accueillant est rémunéré par l'accueilli si celui-ci dispose de ressources financières suffisantes. Si ce n'est pas le cas, l'Aide Sociale prend le relais. L'accueillant ne perçoit pas d'Assédics lorsque son pensionnaire le quitte quelque soit la raison. Il se retrouve donc sans rémunération.</p>			
<i>Exemples d'offre d'emploi</i>			
<i>Descriptif du poste, de la structure / salaire / expérience demandée</i>			
<u>Offres postes</u>	Accueillant familial en résidence, CDI		

<u>Profil du ou des poste(s)</u>	<p>Prise en charge de 3 personnes âgées ou handicapées qui logeront au rez de chaussée du logement prévu pour l'accueillant et sa famille</p> <p>Confection des repas, entretien du linge, ménage, animation auprès des 3 accueillis</p> <p>Avoir obtenu l'agrément</p> <p>Expérience exigée de 6 à 12 mois minimum auprès des personnes âgées</p> <p>Certification d'aptitude niveau 5 santé secteur sanitaire</p> <p>Formation du type Diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale, Assistant de vie</p> <p>Salaire mensuel : 645 euros brut par personne accueillie + indemnités</p> <p>40h de travail hebdomadaire</p> <p>Présence : 258 jours par an</p>		-
----------------------------------	--	--	---